Fédération Sportive et Culturelle de France
COMITE REGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TERRITOIRE
DAUPHINÉ SAVOIE VIVARAIS
20 rue de l'Etissey - 38300 - BOURGOIN JALLIEU
T +33 (0) 4 74 93 48 42 F +33(0) 4 74 93 48 42 fscf.dauphinesavoievivarais@orange.fr

DSV

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2023/2024

1er TOUR DES COUPES NATIONALES

Se référer au Programme Fédéral en cours, chapitres :
- Aînées-Jeunesses Programme libre
- Coupes Nationales

1. *INSCRIPTION AU CONCOURS*

Le concours est ouvert aux Aînées et Jeunesses qui peuvent satisfaire aux exigences du code FIG 2022/2024. Voir conditions d'inscription sur le Règlement Coupes 2021/2022.

2. *CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS*

Le concours est individuel et par équipes d'association, il est qualificatif pour les ½ finales des Coupes Nationales.
Pour la saison 2023-2023 les seuils de qualifications sont :

- Benjamines : 35 points
- Minimes : 36 points
- Cadettes 1ère année : 38 points
- Cadettes 2ème année : 38 points
- Juniors : 38 points
- Seniors : 38 points

Ces seuils peuvent être modifiés par la CNGF (Commission Nationale de gymnastique féminine) chaque année en fonction des exigences.

ATTENTION :
Une jeune fille inscrite aux Coupes Nationales est engagée dans la **catégorie 1** pour la saison gymnique.
Elle pourra concourir en **catégorie 2** pendant la saison si elle n'a pas obtenu le nombre de points qualificatifs pour les ½ Finales des Coupes ou pour le trophée fédéral mais pas en **catégorie 3**.

3. *RÈGLEMENT TECHNIQUE*

Voir programme fédéral rubrique : "Coupes Nationales" et le code FIG 2022/2024.

Rappel Catégories	***Coupe Senior :***	Seniors	2005 et avant
		Juniors	2006-2007
		Cadettes 2ème année	2008
		Cadettes surclassées	(joindre CM)
	Coupe Espoir :	Cadettes 1ère année	2009
		Minimes	2010-2011
		Benjamines	2012-2013

4. *NORMES DES AGRÈS :*

Voir : Normes de agrès 2023/2024.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2023/2024

5. *MUSIQUES DE SOL*

- Prévoir obligatoirement UNE CLÉ USB A par gymnaste POUR la musique du mouvement AU SOL.
- Pour faciliter l'organisation de la compétition il est recommandé d'envoyer les musiques nommées de la façon suivante : **Nom - Catégorie - Association** par courriel à l'adresse suivante : musiqueregindiv@gmail.com

6. *HORAIRES*

Cette compétition est mixte et se déroule sur la ½ journée ou la journée suivant les engagements.

7. *RÉCOMPENSES*

Une récompense est remise aux 3 premières de chaque catégorie et à la première équipe d'association de chaque catégorie.
Seules les gymnastes présentes en tenue sur le praticable seront récompensées.

8. *ENGAGEMENT DES JUGES*

- ✓ 1 juge formé pour 4 gymnastes
  N.B. : pour 5 gymnastes engagées il faut fournir 2 juges.
- ✓ 1 secrétaire d'agrès pour les Clubs engageant plus de 4 gymnastes

Si vous manquez de juges qualifiés, n'hésitez pas à solliciter une autre association sinon vos gymnastes seront refusées en compétition.

9. *LES ENGAGEMENTS*

Le **"DOSSIER A - Engagement 1er Tour Coupes 2024"** est à remplir et à renvoyer complet par courriel au Territoire DSV (fscf.dauphinesavoievivarais@orange.fr)

au plus tard le 8 Novembre 2024

Le règlement des engagements :
- Chèque à l'ordre du Territoire FSCF DSV. (20 rue de l'Etissey - 38300 BOURGOIN-JALLIEU)
- Virement intitulé : 1er Tour DSV. IBAN – FR76 1027 8072 6100 0591 6444 077.

10. *ENGAGEMENT DES ÉQUIPES DU TERRITOIRE*

À l'issue de cette compétition, une ou plusieurs équipes de Ligue par catégorie seront constituées dans l'ordre des résultats pour les engagements de principe après concertation des entraîneurs présents.
La composition définitive des équipes sera validée par la commission technique régionale.

Le même système sera appliqué pour la composition des équipes pour la finale des Coupes Nationales.